

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2008**

### *COMPTE RENDU*

#### **Approuvé le**

L'an deux mille huit, le dix-huit juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Bois le Roi, sous la Présidence de Madame DELPORTE, Maire.

Étaient présents (24): Mmes DELPORTE, LE QUELLENEC, M. NIVERT, Mme GRIZARD, M. MONPERT, Mme CLAUDET, M. MAUBERT, Mme SPEHAR, MM. CAMISULI, LEFEVRE, TACCON, MALVOISIN, ALEMANY, Mme DUCHENNE, M. LECLERCQ Mmes PARKER, DEKKER, SIMON-RIBBET, M. DINTILHAC, Mme REGNIER, MM. PEIGNEN, Mme GUERLOT, M. BONY, Mme GIRE

Procurations (4): M. SEUILLOT à M.MAUBERT  
Mme BELMIN à Mme GRIZARD  
M. LEBEGUE à M. PEIGNEN  
Mme BLAIS-PERRIN à M. BONY

Excusés (4): M. SEUILLOT, Mme BELMIN, M. LEBEGUE, Mme BLAIS-PERRIN

Absent (1) : M. DANIEL

En exercice	:	29
Présents	:	24
Votants	:	28

Madame DELPORTE déclare la séance ouverte à 20h30.

Monsieur LECLERCQ est élu secrétaire de séance à l'unanimité

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 MAI 2008**

Monsieur BONY remarque que des phrases prononcées lors de la séance du 27 mai n'ont pas été retranscrites dans le compte rendu. Il manque notamment une remarque de sa part disant que le fait que les enseignants aient attiré l'attention sur leur situation est positive car cela a permis de clarifier leur situation. De même une phrase de Mme GRIZARD n'a pas été retranscrite. Cependant M. BONY ne souhaite pas faire de polémique.

Pour Mme le Maire ce compte rendu représente bien la séance telle que l'on lui a rapporté. De toute évidence, l'urgence était réelle.

Monsieur LECLERCQ souligne la qualité du travail des élus, des services et des enseignants qui a permis d'aboutir à un accord.

Le compte rendu est approuvé par :

**CONTRE** : 3 voix (BONY, GIRE, BLAIS-PERRIN)

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 22

#### **1/ TARIF POUR ACTIVITES ESTIVALES A DESTINATION DES ADOLESCENTS**

Madame le Maire demande à Madame SPEHAR d'exposer le projet.

A partir de l'été 2008, la ville se propose de mettre en place des activités sportives destinées aux adolescents. Ces activités réparties en 5 séances se dérouleront sur la Base de Loisirs de Bois le Roi.

Leur coût pour 2 heures est de 10 € par enfant pris en charge.

La commune propose de prendre en charge 6 € et de laisser 4 € à la charge du jeune.

Madame SPEHAR explique que l'objectif est de s'appuyer sur les activités sportives de l'UCPA sur la base de loisirs pour occuper les jeunes et leur éviter de faire des bêtises. Ces activités se dérouleront les 4, 15, 16, 17 et 18 juillet 2008.

Il s'agit d'activités variées qui devraient plaire aux jeunes : canoë, golf, VTT.... C'est la première fois cette année que ces activités sont proposées. Il s'agit d'un essai qui sera amélioré l'an prochain.

Madame GIRE demande quelle est la tranche d'âge concernée.

Madame SPEHAR lui répond que ces sont les collégiens qui sont ciblés.

Madame GIRE dit qu'effectivement les lycéens sont peu au courant. D'ailleurs, Madame GIRE remarque qu'il manque à Bois le Roi un lieu d'affichage pour les jeunes.

Madame le Maire dit qu'effectivement un affichage spécifique est un moyen d'informer les jeunes, mais ce n'est pas le seul, il y a aussi un site Internet dédié qui peut être une solution, un « journal jeune » qui sont actuellement à l'étude.

Madame GIRE demande si le nombre de places est limité.

Madame SPEHAR précise qu'il reste encore de la place. Il va y avoir 6 groupes de 10.

Monsieur BONY veut savoir si les enfants sont pris en charge par un animateur de l'UCPA.

Madame SPEHAR lui répond que les activités sont encadrées par un animateur UCPA et un éducateur de la commune.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur ce tarif.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** approuve ce tarif.

## **2/DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE POUR UNE CLASSE DE DECOUVERTE 2008/2009 A SARZEAU EN BRETAGNE**

Madame GRIZARD explique que le séjour se déroulera du 16 octobre 2008 au 24 octobre 2008 à Sarzeau.

Le coût par enfant comprend l'hébergement, le transport, l'encadrement, l'indemnité de nuitée pour les enseignants, l'assurance responsabilité civile, l'indemnisation des accidents corporels, l'assistance aux personnes et le rapatriement.

Le budget s'établit comme suit :

Coût du séjour tout compris pour 3 classes de CM2 soit 81 élèves (assuré par « Côté Découverte », organisateur du séjour)	45 603,00 Euros
Indemnités aux enseignants 23,78 x 3 enseignants x 9 jours :	642,06 Euros
Total :	46 245,06 Euros
Soit par enfant (46 245,06 / 81 enfants) :	570,92 Euros
Prise en charge par la commune 50 % :	23 122,53 Euros

Madame le Maire propose de retenir les tarifs suivants à la charge de la famille, par enfant : avec un tarif maximum à 300 €

	Revenus mensuels imposables	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
Tarif 1	< 1100	150.00 €	127.50 €	97.50 €
Tarif 2	entre 1100 et 1400	180.00 €	153.00 €	117.00 €
Tarif 3	entre 1401 et 1800	210.00 €	178.50 €	136.50 €
Tarif 4	entre 1801 et 2500	240.00 €	204.00 €	156.00 €
Tarif 5	entre 2501 et 4000	270.00 €	229.50 €	175.50 €
Tarif 6	> 4000	300.00 €	255.00 €	195.00 €

Cette somme due par les familles sera à régler auprès de la perception d'Avon à réception de son avis.

La différence entre le coût total et la participation des familles, sera supportée par la commune. Le séjour est éligible à une subvention du Conseil Général.

Madame GUEROT demande de quelle manière a été choisi l'organisateur de ce séjour.

Madame GRIZARD lui répond que le mieux disant est choisi à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Cela est fait avec les enseignants qui élaborent le cahier des charges et sont évidemment associés au choix final.

Monsieur LEFEVRE ajoute que c'est la mairie qui est maître d'ouvrage de ce séjour et que c'est à elle de suivre la procédure et de décider de l'organisateur.

Madame GIRE dit qu'elle apprécie la présence des 6 tranches tarifaires. Cependant, elle formule la même remarque que lors du précédent conseil sur les effets de seuil.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la participation de la commune, les tarifs du séjour, et autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subvention.

### **3/ SUBVENTION A LA CRECHE ASSOCIATIVE « DESSINE MOI UN MOUTON »**

Monsieur MONPERT rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 14 mai 2008, il a été attribué à la crèche associative « Dessine moi un mouton » un acompte de 60 000 € sur la subvention 2008 en attendant des informations complémentaires.

Ces informations ayant été fournies, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à l'association la crèche associative « Dessine moi un mouton » un complément de subvention de 93 000 €, pour porter ainsi le montant total de la subvention pour 2008 à 153 000 €.

Monsieur BONY dit qu'il a étudié le dossier de demande de subvention de l'association et que cela appelle quelques questions de fond. Il constate que les recettes de la crèche sont constituées pour 57 % par la subvention de la commune. Il demande si cela est raisonnable.

Monsieur BONY rapporte également que la demande de subvention est faite en fonction d'un budget prévisionnel, donc d'après des dépenses qui ne seront peut être pas effectuées. Il remarque également des augmentations importantes sur certains postes, notamment la musique. Monsieur BONY pose la question de savoir s'il ne serait pas mieux de décider de la subvention au vu du compte de résultat et éventuellement d'ajuster par la suite. Il serait également souhaitable qu'un élu de la commune ou du CCAS siège au conseil d'administration de l'association afin de faire un travail d'économie sur le fonctionnement de cette association.

Enfin, Monsieur BONY pose la question de savoir si compte tenu du montant de la subvention, la crèche est toujours une association.

Monsieur MONPERT remercie Monsieur BONY pour ces remarques. Il précise que statutairement, 2 conseillers municipaux siègent au Conseil d'administration et que nous les avons désignés en début de mandat. Il dit qu'à l'avenir, les présidents des 4 grandes associations de la ville viendront présenter leur demande de subvention devant la commission de la vie associative. Pour ce qui concerne l'association « Dessine Moi Un Mouton », Monsieur MONPERT explique qu'elle essaie de constituer un fonds de réserve pour financer de futurs départs à la retraite. Depuis 4 ans, le montant de la subvention est stable. Le budget de fonctionnement de la crèche a été resserré.

Par ailleurs, le travail de la commission vie associative est de vérifier que le budget a été exécuté conformément au prévisionnel. Il est préférable de travailler par objectif plutôt qu'en s'ingérant dans la gestion de l'association. Lors de la rencontre avec le président de l'association, il a été évoqué la possibilité de créer un pôle petite enfance avec une réunion annuelle des élus, de la crèche, des assistantes maternelles, du bébé accueil...

Enfin, Monsieur MONPERT explique que le but de la subvention n'est pas de couvrir une dépense spécifique. Ce n'est pas une subvention affectée.

Monsieur BONY pense que la commune doit examiner attentivement les dépenses de cette association car la subvention versée sert à combler le déficit.

Monsieur MONPERT dit que cela est inévitable car les tarifs sont bloqués par la PSU.

Madame GIRE dit qu'il est nécessaire d'augmenter la transparence quant à la gestion de ces associations.

Monsieur LECLERCQ dit qu'effectivement plus de transparence est toujours souhaitable. Cependant nous n'avons pas de doute sur la bonne gestion de ces associations.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accorde une subvention d'un montant de 93 000 € à l'association « Dessine-moi un mouton »

### **4/ SUBVENTION AU FOOTBALL CLUB DE BOIS LE ROI**

Monsieur MONPERT rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 14 mai 2008, il a été attribué au Football Club de Bois le Roi, un acompte de 11 200 € sur la subvention 2008 en attendant des informations complémentaires. Le FC Bois le Roi fourni un vrai travail social et éducatif. C'est un club qui fournit de gros effort dans ces domaines. L'école de foot est une vitrine reconnue et saluée par la présence de l'ancien Directeur Technique National de la Fédération lors du dernier tournoi organisé par le club.

Ces informations ayant été fournies, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer au Football Club de Bois le Roi un complément de subvention de 17 800 €, pour porter ainsi le montant total de la subvention pour 2008 à 29 000 €.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accorde une subvention d'un montant de 17 800 € au Football Club de Bois le Roi.

## 5/SUBVENTION A L'UNION SPORTIVE DE BOIS LE ROI

Monsieur MONPERT rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 14 mai 2008, il a été attribué à l'Union Sportive de Bois le Roi, un acompte de 26 000 € sur la subvention 2008 en attendant des informations complémentaires.

Ces informations ayant été fournies, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à l'Union Sportive de Bois le Roi un complément de subvention de 40 000 €, pour porter ainsi le montant total de la subvention pour 2008 à 66 000 €.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accorde une subvention d'un montant de 40 000 € à l'Union Sportive de Bois le Roi.

## 6/ SUBVENTION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF (FSE) DE L'ECOLE DES VIARONS

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'une enseignante de l'école des Viarons a dû avancer sur ces deniers personnels l'accès au Château de Fontainebleau lors d'une sortie scolaire pour un montant de 130 €. Cette dépense, qui devait être réalisée par la commune de Bois le Roi a été remboursée à l'enseignante par le FSE de l'école des Viarons.

C'est pourquoi, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer, à titre exceptionnel, au FSE de l'école des Viarons une subvention de 130 €.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accorde une subvention d'un montant de 130 € au FSE de l'école des Viarons.

## 7/ VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL

Melle CATOIRE se porte acquéreur d'une propriété chemin de Samoï, zone UD (D 1097-1100-1101-1102-1103). Cette propriété, toute en longueur, ne permet pas à Melle CATOIRE de rénover et d'étendre cette maison en conformité avec le PLU.

Afin de lui permettre une extension correcte pour une utilisation de la maison en rez-de-chaussée, il conviendrait de lui céder la parcelle communale D 1096 d'une superficie de 165 m<sup>2</sup>. Le service des Domaines a estimé cette parcelle à 9 075 €.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir autoriser la vente de cette parcelle qui, du fait de sa faible surface et de sa localisation, ne permet pas une utilisation par la commune.

Monsieur MALVOISIN trouve le prix peu élevé pour un terrain qui va devenir valorisable.

Madame le Maire précise que la commune est liée par le prix évalué par les Domaines.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise la vente de la parcelle D 1096 à Melle CATOIRE pour un montant de 9 075 €.

## 8/ COMPTE ADMINISTRATIF 2007 – BUDGET COMMUNAL

Monsieur TACCON étant désigné comme président de séance, Madame le Maire quitte la séance. M.TACCON présente le compte administratif de la commune pour l'exercice 2007 (cf. Annexe 1). Les grandes lignes de ce compte administratif sont les suivantes :

### SECTION de FONCTIONNEMENT

Le budget 2007 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **6 337 811,52 €** qui se décompose de la manière suivante :

- Budget Primitif	<b>5 100 300,00 €</b>
- DM n° 1	<b>1 080 403,10 €</b>
- DM n° 2	<b>157 108,42 €</b>
- DM n° 3	<b>0 ,00 €</b>
- DM n° 4	<b>0, 00 €</b>
- DM n° 5	<b>0, 00 €</b>

Les chiffres du compte administratif 2007 sont les suivants :

DEPENSES	TOTAL REALISE
Total 011 - Charges à caractère général	1 431 886,57
Total 012 -Charges de personnel	2 127 315,20
Total 65 -Autres charges gestion courante	606 663,45
Total 66 -Charges financières	81 099,04
Total 67 -Charges exceptionnelles	260 187,77
6815 -Dotations provision pour risques	209 473,69
6811 -Amortissements	174 495,00
TOTAL	<b>4 891 120,72</b>

RECETTES	TOTAL REALISE
Total 013 -Atténuation de charges	42 432,45
Total 70 -Vente de produits	251 837,72
Total 73 -Impôts et taxes	3 735 261,49
Total 74 -Dotations, subventions	1 066 459,21
Total 75 -Autres produits de gestion courante	54 527,86
Total 76 - Produits financiers	668,90
Total 77 – Produits exceptionnels	34 998,31
<b>TOTAL</b>	<b>5 186 185,94</b>

RESULTAT de FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	4 891 120,72 €
RECETTES	5 186 185,94 €
<b>EXCEDENT</b>	<b>+ 295 065,22 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget 2007 été voté en équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme **de 3 956 822 €** qui se décompose de la manière suivante :

- Budget primitif:	2 169 664,00 €
- DM n°1:	1 897 751,19 €
- DM n°2:	157 108,42 €
- DM n°3:	0, 00 €
- DM n°4:	0.00 €
- DM n°5:	-267 702,00 €

Les chiffres du compte administratif 2007 sont les suivants :

DEPENSES	TOTAL REALISE
Total 16 -Remboursement d'emprunts	279 671,55
Total 20 -Immobilisations incorporelles	3 630,58
Total 21 - Immobilisations corporelles	407 225,91
Total 2313 -Immobilisations en cours Construction	720 926,07
Total 2315 -Immobilisations en cours Techn	775 730,97
<b>TOTAL</b>	<b>2 187 185,08</b>

RECETTES	TOTAL REALISE
Total 10 - Dotations	198 488,21
Total 13 -Subventions d'investissement	684 376,63
15 111 Provisions pour litige	209 473,69
Total 16 –Emprunts	101 667,00
Total 28 - Amortissement des immobilisations	174 495,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 368 500,53</b>

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	2 187 185,08
RECETTES	1 368 500,53
<b>DEFICIT</b>	<b>- 818 684,55</b>

RESTES A REALISER 2007	
<b>DEPENSES</b>	1 443 186,83
RECETTES	1 000 516,61
<b>TOTAL</b>	<b>- 442 670,22</b>

### Constitution des reports

L'affectation des résultats de fonctionnement devra prendre en compte le solde de l'antériorité et de l'exécution de l'investissement :

Soit <b>Solde d'exécution 2007 :</b>	<b>- 818 684,55 € + 12,71€ (CDE)</b>
<b>Report du solde de clôture 2006 :</b>	<b>520 841,75 €</b>
<b>Solde de RAR 2007 :</b>	<b>- 442 670,22 €</b>
<b>Soit un total de :</b>	<b>- 740 500,31 €</b>

D'où un Report en Recettes investissement 2008 Art 1068 Affectation du résultat.

**De ce même montant en positif**

Le solde de fonctionnement est constitué du

Solde d'exécution 2007	+	295 065,22 €	+ 1202,33 € (CDE)
Report de clôture 2006	+	1 074 566,1 €	

---

**Soit un total de 1 370 833,65 €**

Sous déduction de l'affectation à  
L'investissement -740 500,31 €

---

**Report en Fonctionnement 2008 630 333,34 €**

Affecté en recettes fonctionnement 2008 à l'article 002 - Excédent reporté

Après l'exposé de Monsieur TACCON, Monsieur BONY donne lecture d'un texte (cf.annexe).

Monsieur LECLERCQ dit que le sujet de ce soir est d'examiner le compte administratif. Il ne s'agit pas d'un débat d'orientation budgétaire. Il s'agit de faire du rétrospectif et non du prospectif.

Monsieur LEFEVRE rappelle que le vote du compte administratif consiste à donner quitus de la gestion financière de la commune au maire.

Monsieur BONY explique que son analyse a été réalisée à partir des comptes administratifs depuis 2003 uniquement. Elle porte une opinion sur la manière dont la municipalité gère la commune. Il est démocratique d'exposer d'autres points de vue politiques sur la gestion de la commune.

Monsieur TACCON explique qu'il ne s'agit pas seulement de regarder derrière mais aussi devant pour connaître la capacité d'investissement de la commune. Les marges présentes sont nécessaires pour nos investissements futurs. Ce qui importe c'est l'équilibre de la commune avec ses contraintes propres. Par ailleurs, un certain nombre des propositions de Monsieur BONY sont déjà en place comme les tarifs différenciés. Les services aux bacots passent d'abord par des investissements.

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 3 voix (BONY, GIRE, BLAIS-PERRIN)

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 21 voix

Arrête le Compte Administratif de la Commune pour l'année 2007.

Madame le Maire regagne la séance.

**9/ COMPTE DE GESTION 2007 DE LA COMMUNE**

Madame le Maire explique que le compte de Gestion de l'exercice 2007 de la ville de Bois le Roi produit par Monsieur le Receveur municipal est en parfaite concordance avec les écritures retracées par le Compte Administratif. Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES NETTES	1 368 500,53	5 186 185,94	6 554 686,47
DEPENSES NETTES	2 187 185,08	4 891 120,72	7 078 305,80
RESULTAT			
Excédent.....		(E) 295 065,22	
Déficit	(D) 818 684,55		523 619,33

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2007.

## 10/ AFFECTATION DU RESULTAT 2007 - BUDGET COMMUNAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu les résultats du Compte Administratif 2006 :

Excédent de fonctionnement dégagé par l'exercice 2007	295 065,22
Résultat antérieur reporté	1 074 566,10
<b>Disponible à l'affectation</b>	<b>1 370 833,65</b>
Besoin de financement de l'exercice 2007	-297 830,09
Résultat de l'exercice 2007 (déficitaire)	-818 684,55
Solde antérieur excédentaire	520 841,75
Solde des restes à réaliser 2007 (Dépenses - recettes)	-442 670,22
Résultat de clôture de 2007 avec les restes à réaliser	<b>-740 500,31</b>
<b>Total à couvrir pour affectation du résultat</b>	<b>740 500,31</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>630 333,34</b>

Il y a lieu de procéder à une affectation du résultat 740 500.31 € à la section investissement déficitaire

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve l'affectation du résultat 2007.

## 11/ DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET COMMUNAL

### 1°) SECTION INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

##### Reprise des restes à réaliser 2007

Dépenses 1 443 186,83

##### Nouveaux crédits demandés :

Déficit investissement cumulé 297 830,09

Achat d'un chalet pour le C.Loisirs 15 000,00

Mobilier pour la salle festive et le Centre de Loisirs 15 000,00

Régularisation dépenses imprévues suite au courrier S.Préfecture -10 691,00

**Soit un total de DEPENSES de 1 760 325,92**

#### RECETTES

##### Reprise des restes à réaliser 2007

Recettes 1 000 516,61

##### Nouveaux crédits

Affectation du résultat 2007 740 500,31

Virement de la section fonctionnement 684 781,34

Diminution de l'emprunt budgétisé en 2008 -665 472,34

**Soit un total de RECETTES de 1 760 325,92**

## 2°) SECTION de FONCTIONNEMENT

### RECETTES

Reprise de l'excédent de fonctionnement 630 333,34

Dont :

Résultat de clôture 2007 + Intégration CDE 1 370 833.65 €

Affectation du résultat -740

500.31

Régularisations suite aux états reçus de la Préfecture

Dotation forfaitaire -5 064,00

Contributions directes 33 107,00

Dotation Solidarité rurale 3 549,00

Dotation nationale de péréquation 50 471,00

Alloc compensation TP 1 897,00

Alloc compensation TF 2 552,00

Alloc compensation TH -2 064,00

**Soit un total de RECETTES de 714 781,34**

### DEPENSES

Afin d'équilibrer le budget en dépenses et en recettes de fonctionnement, répartition des dépenses suivant les besoins demandés

Entretien Espaces verts (C.Loisirs/Maison des Associations) 20 000,00

Entretien de bâtiments (Gouttières Olivier Métra) 10 000,00

Virement de la section fonctionnement à la section investissement 684 781,34

**Soit un total de DEPENSES de 714 781,34**

D'où le tableau ci-dessous :

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
<b>RAR 2007</b>					
205 - Logiciels	5 800,00		7 726,44		13 526,44
2111 - Terrains nus	45 000,00		20 839,00		65 839,00
2135 - Installations générales	324 600,00		70 013,20		394 613,20
2138 - Autres constructions	0		15 000,00		1 500,00
2152 - Installations de voirie	5 000,00		2 363,30		7 363,30
2158 - Autres matériels et outillage	27 600,00		7 753,79		35 353,79
2184 - Mobilier	4 000,00		1 081,88		5 081,88
2188 - Autres immo corporelles	17 150,00		1 058,12		18 208,12
2313 - Constructions	500 000,00		871 634,57		1 371 634,57
2315 - Installations techn.	541 760,00		445 716,53		987 476,53
S/Total			<b>1 443 186,83</b>		
<b>Nouveaux crédits</b>					
01 - Déficit investissement cumulé			297 830,09		297 830,09
2188 - Autres matériels			15 000,00		
2184 - Mobilier	16 864,22		15 000,00		31 864,22
020 - Dépenses imprévues	150 000,00		-10 691,00		139 309,00
S/Total			<b>317 139,09</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>1 760 325,92</b>		

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>RECETTES</b>					
<b>RAR 2007</b>					
1341 - DGE		34 300,00		8 956,45	43 256,45
1382 - Subventions Région		147 000,00		273 380,95	420 380,95
1383 - Subventions Département		125 000,00		512 261,93	637 261,93
1388 - Autres subventions		80 000,00		205 917,28	285 917,28
S/Total				<b>1 000 516,61</b>	
<b>Nouveaux crédits</b>					
1068 - Affectation du résultat				740 500,31	740 500,31
021 - Virement de la section fonct.		577 984,00		684 781,34	1 262 765,34
1641 - Emprunt		695 731,00		-665 472,34	30 258,70
S/Total				<b>759 809,31</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>1 760 325,92</b>	

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
61521 - Entretien espaces verts	70 000,00		20 000,00		90 000,00
61522 - Entretien de bâtiments	70 000,00		10 000,00		80 000,00
023 - Virement à section invest.	577 984,00		684 781,34		1 262 765,34
<b>TOTAL</b>			<b>714 781,34</b>		

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>RECETTES</b>					
002 - Excédent reporté				630 333,34	630 333,34
7311 - Contributions directes		2 938 000,00		33 107,00	2 971 107,00
7411 - Dotation forfaitaire		712 000,00		-5 064,00	706 936,00
74121 - Dotation Solidarité Rurale		58 000,00		3 549,00	61 549,00
74127 - Dotation nationale péréquation		100 000,00		50 471,00	150 471,00
74833 - Alloc compens TP		3 000,00		1 897,00	4 897,00
74834 - Alloc compens TF		15 000,00		2 552,00	17 552,00
74835 - Alloc compens TH		30 000,00		-2 064,00	27 936,00
<b>TOTAL</b>				<b>714 781,34</b>	

Monsieur BONY demande ce qu'est l'achat du chalet pour le CLSH.

Madame DELPORTE explique qu'il s'agit de créer un petit local pour permettre de ranger les vélos et le petit matériel d'extérieur du centre de loisirs. Il s'agit d'un chalet qui sera posé sur une dalle de béton.

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve la décision modificative n°1 du budget de la commune.

**12/ OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE DE L'EAU POUR L'ANNEE 2007**

Madame le Maire ayant quitté la séance, Monsieur TACCON présente le compte administratif.

Le compte administratif du service de l'eau pour l'année 2007 se présente comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION	
DEPENSES	72 407.32 €
RECETTES	144 316.10 €
<b>EXCEDENT</b>	<b>71 908.78 €</b>

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	315 763.66 €
RECETTES	263 549.30 €
<b>DEFICIT</b>	<b>- 52 214.36 €</b>

RESTES A REALISER 2007	
DEPENSES	49 711.23 €
RECETTES	13 998.32 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 35 712.91 €</b>

Monsieur BONY explique que les économies réalisées par les bacots sur leur consommation d'eau a un effet pervers car cela diminue les recettes du budget et donc les possibilités d'amélioration du réseau et demande à ce que ce point soit vu avec Veolia pour modifier le montant des charges d'exploitation.

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 24 voix

Arrête le Compte Administratif du service de l'eau pour l'année 2007.

**13/ COMPTE DE GESTION 2007 POUR LE SERVICE DE L'EAU**

Madame le Maire explique que le Compte de Gestion de l'exercice 2007 du Service de l'Eau de la Ville de Bois le Roi, dressé par Monsieur le Receveur Municipal est en parfaite concordance avec le Compte Administratif.

Les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES NETTES	263 549,30	144 316,10	407,865,40
DEPENSES NETTES	315 763,66	72 407,32	388 170,98
RESULTAT Excédent Déficit	(D) 52 214,36	(E) 71 908,78	(E) 19 694,42

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve le compte de gestion du service de l'eau pour l'exercice 2007.

**14/ AFFECTATION DU RESULTAT 2007 - SERVICE EAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu les résultats du Compte Administratif 2007

Excédent de fonctionnement dégagé par l'exercice 2007 71 908,78

Résultat antérieur reporté 310 367,99

**Disponible à l'affectation 382 276,77**

Besoin de financement de l'exercice 2007 -20 302,71

Résultat de l'exercice 2007 (déficitaire) -52 214,36

Solde antérieur excédentaire 31 911,65

Solde des restes à réaliser 2007 (dépenses - recettes) -35 712,91

**Résultat de clôture de 2007 avec les restes à réaliser -56 015,62**

**Total à couvrir pour affectation du résultat 56 015,62**

**Excédent de fonctionnement à reporter** **326 261,15**

Il y a lieu de procéder à une affectation du résultat de 56 015,62 € à la section investissement.

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve l'affectation du résultat du service de l'eau pour l'exercice 2007

## **15/ DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SERVICE de L'EAU**

### **1°) SECTION INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES**

##### **Reprise des restes à réaliser 2007**

Dépenses 49 711,23

##### **Nouveaux crédits**

###### **demandés :**

Déficit investissement cumulé 20 302,71

Travaux divers (équilibre du budget) 176 373,15

**Soit un total de DEPENSES de** **246 387,09**

#### **RECETTES**

##### **Reprise des restes à réaliser 2007**

Recettes 13 998,32

##### **Nouveaux crédits**

Affectation du résultat 56 015,62

Virement de la section fonctionnement 325 061,15

Diminution de l'emprunt budgétisé en 2008 -148 688,00

**Soit un total de RECETTES de** **246 387,09**

### **SECTION de FONCTIONNEMENT**

#### **RECETTES**

Reprise de l'excédent de fonctionnement 326 261,15

Dont :

Résultat de clôture 2007 : 382 276.77

Affectation du résultat - 56 015.62

**Soit un total de RECETTES de** **326 261,15**

#### **DEPENSES**

Afin d'équilibrer le budget en dépenses et en recettes de fonctionnement, répartition des dépenses suivant les besoins demandés

Honoraires 1 200,00

Virement de la section fonctionnement à la section investissement 325 061,15

**Soit un total de DEPENSES de** **326 261,15**

D'où le tableau ci-dessous :

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
<b>RAR 2007</b>					
2315 - Install. Mat et outillage technique			42 712,07		42 712,07
2762 - TVA			6 999,16		
S/Total			<b>49 711,23</b>		
<b>Nouveaux crédits</b>					
<b>001 - Déficit investissement cumulé</b>			20 302,71		
2315 - Travaux divers			176 373,15		
S/Total			<b>196 675,86</b>		
<b>TOTAL des DEPENSES</b>			<b>246 387,09</b>		

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>RECETTES</b>					
<b>RAR 2007</b>					
2315 - TVA				6 999,16	
276 - Récupération TVA				6 999,16	
S/Total				<b>13 998,32</b>	
<b>Nouveaux crédits</b>					
1068 - Affectation du résultat				56 015,62	56 015,62
021 - Virement de la section fonctionnement.		73 452,00		325 061,15	398 513,15
1641 - Emprunt		148 688,00		-148 688,00	0
S/Total				<b>232 388,77</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>246 387,09</b>	

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	TOTAL BP + DM
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
6226 - Honoraires	2 500,00		1 200,00		3 700,00
023 - Virement à section investissement.	73 452,00		325 061,15		398 513,15
<b>TOTAL</b>			<b>326 261,15</b>		

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	TOTAL BP + DM
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>RECETTES</b>					
002 - Excédent reporté				326 261,15	326 261,15
<b>TOTAL</b>				<b>326 261,15</b>	

Le Conseil Municipal, par :

**CONTRE** : 0 voix

**ABSTENTION** : 3 voix (PEIGNEN, LEBEGUE, GUERLOT)

**POUR** : 25 voix

Approuve la décision modificative n°1 du budget de l'eau.

#### Informations

La station d'épuration du SIA à Chartrettes vient d'entrer en fonctionnement.

La séance est levée à 23 heures 30. **Le prochain conseil aura lieu le mercredi 9 juillet 2008.**

## **ANNEXES**

**I – Présentation du compte administratif de la commune par Monsieur TACCON.**

- Budget Commune**
  - Compte administratif 2007
  - Compte de gestion 2007
  - Affectation du résultat 2007
  - Décision Modificative 2008 N°1
- Budget Eau**
  - Compte administratif 2007
  - Compte de gestion 2007
  - Affectation du résultat 2007
  - Décision Modificative 2008 N°1

### OBJET DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif est un document de synthèse

Il présente :

- Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice clos
- L'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice

Cela permet de déterminer

- Le résultat de la section de fonctionnement
- Les Restes A Réaliser (RAR) à reporter sur l'exercice à venir
- Le solde d'exécution de la section d'investissement

Il autorise

- L'affectation du résultat

Après vote du Conseil

## Vote du Compte Administratif

### Compte Administratif 2007 Dépenses de Fonctionnement

Montant et objet des dotations et charges exceptionnelles

- 1 / Dotation de provisions sur recette Attribution de compensations 2006 et 2007

258 876,27 Euros

- 2 / Charges exceptionnelles : titres annulés sur refacturation de charges à C.C. 2004 et 20

209 473,69 Euros

Total : 468 349,96 Euros

Ces montants sont exceptionnels et non définitifs

Ils ne traduisent pas l'exécution effective du budget 2007 et on fait l'objet d'une DM en cours d'année

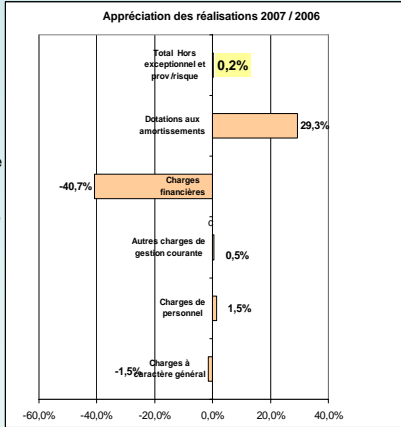
Nous les excluons de l'analyse qui suit

Il en sera bien entendu tenu compte dans les reports sur 2008

### Compte Administratif 2007 Dépenses de Fonctionnement

Réalisations 2007 / Réalisation 2006

Très Faible progression globale des dépenses : + 0,2%



Diminution de la charge financière Suite aux remboursements et renégociations En réalité stabilisé (pas indemnité de Rembours anticipé)

Charges de personnel : impact De départs et renouvellements

- Charges générales en diminution
- Impact météo temps doux
- Et pluvie (énergie et eau)

### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

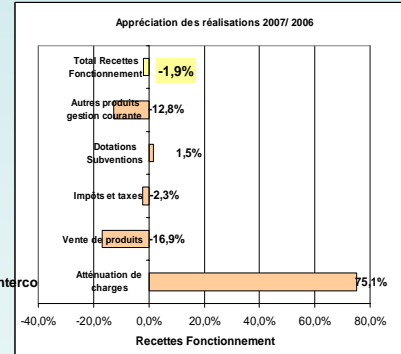
Réalisations 2007 / Réalisation 2006

Baisse des recettes de fonctionnement - 1,9%

Réajustement des loyers des biens communaux

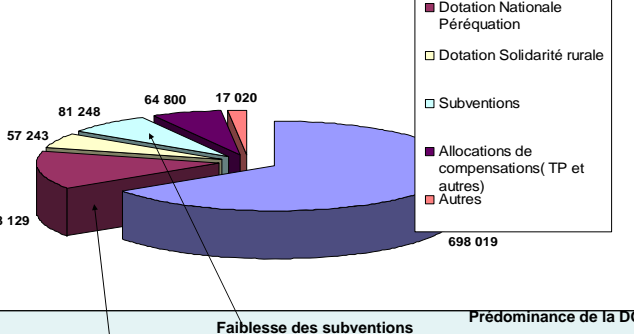
Moins 90 K€ en recettes fiscales - dont - 215 K€ sur Reversement - TP Interco - Donc hausse des autres postes

Moins 51 K€ en ventes produit « dont » - 55 K€ de refacturation à interco - Donc stabilité des autres postes



### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

Répartition Réalisé Subventions et dotat



Faiblesse des subventions

Persistance de quelques compensations de TP

### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

Analyse de la Marge de fonctionnement Hors exceptionnel

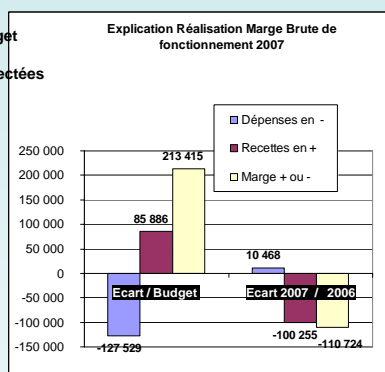
La marge a dépassé l'objectif du budget

À la fois grâce aux recettes bien respectées

Et grâce aux dépenses maîtrisées

La marge a baissé par rapport à 2006

Du fait de la baisse des recettes

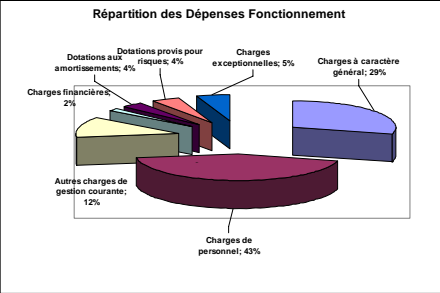


### Compte Administratif 2007 Dépenses de Fonctionnement

Bonne prévision et limitation des dépenses

Charges exceptionnelles et dotations Pour risque Très élevées Mais impact définitif en suspens

T1	FONCTIONNEMENT	2007
T2	DEPENSES	Réalisé
Total 011	Charges à caractère général	1 431 643
Total 012	Charges de personnel	2 127 315
Total 05	Autres charges de gestion courante	606 663
Total 66	Charges financières	81 099
6811	Dotations aux amortissements	174 495
6815	Dotations provs pour risques	209 474
Total 67	Charges exceptionnelles	260 188
TOTAL		
Total	Hors exceptionnel et	



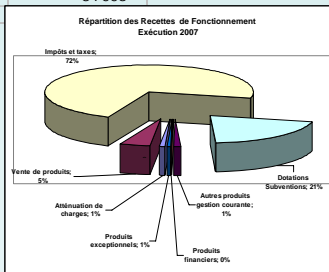
### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	2007
Réalisé	Réalisé 2007
Atténuation de charges	42 432
Vente de produits	251 838
Impôts et taxes	3 735 261
Dotations Subventions	1 066 459
Autres produits gestion courante	54 528
Produits financiers	669
Produits exceptionnels	34 998

Prédominance maintenue des Impôts et Taxes : 1/3 des recettes

Importance des dotations et subventions 1/5 des recettes

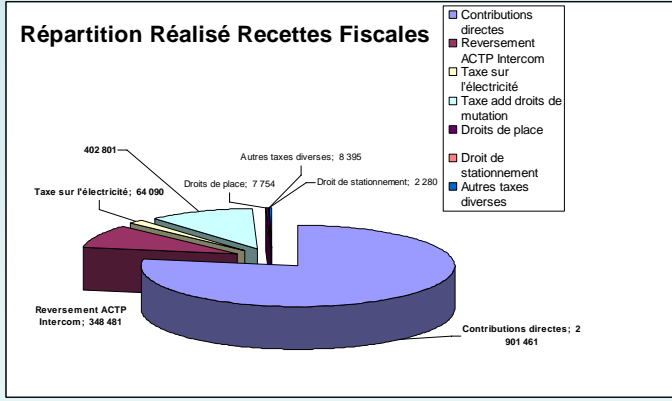
Faible impact des facturations de service 5%



### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

Réalisations 2007 / Réalisation 2006

Répartition Réalisé Recettes Fiscales



### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

Recettes de dotations et subventions

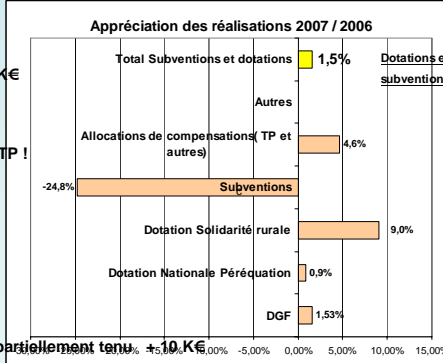
Réalisations 2007 / Réalisation 2006

Hausse globalement de 16 K€

Maintien des allocations de TP

Diminution DGE et divers - 20 K€ report Champagne -4 Contrat temps libre -28

Indexation de la DGF encore partiellement tenu +10 K€



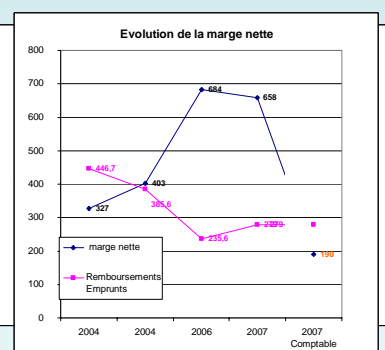
### Compte Administratif 2007

Analyse de la Marge de fonctionnement hors exceptionnel

La Marge de fonctionnement Reste au niveau des besoins

D'autofinancement

Des investissements et De couverture des remboursements D'emprunts



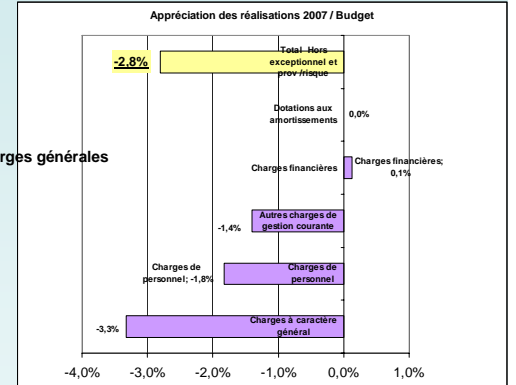
### Compte Administratif 2007 Dépenses de Fonctionnement

Réalisations / Budget

- Bonne prévision et limitation des dépenses
- 2,8 % globalement

Economies sur les charges générales

- Prestations de service - eau
- Fluides
- Télécom



### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

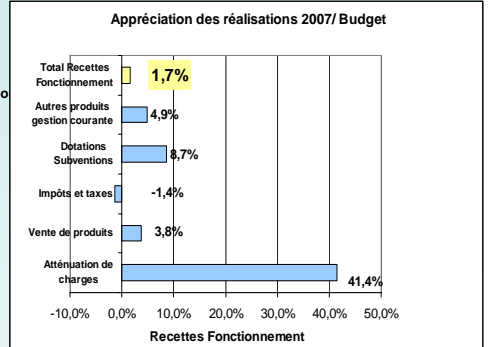
Réalisations / Budget

- Bonne réalisation du Budget + 1,7%

Dotations nationale de Péréquation à nouveau Plus élevée qu'annoncée + 60 K€

Impôts en dessous du prévu

- Reversement Intercom
- Droits place (txv marché)
- Taxe électricité



### Compte Administratif 2007 Recettes de Fonctionnement

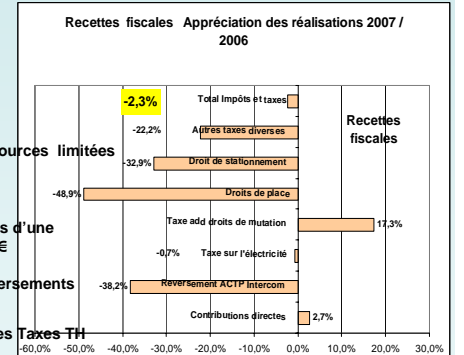
Réalisations 2007 / Réalisation 2006

Fluctuation ponctuelles de ressources limitées

Hausse en partie conjoncturelle d'une ressource importante + 60 K€

Impact important des aléas reversements interco -215 K€

Hausse modérée et régulière des Taxes TF FNB + 77 K€



### Compte Administratif 2007

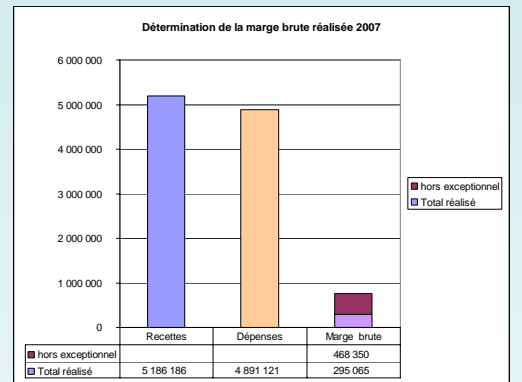
Analyse de la Marge de fonctionnement

Marge Comptable 2007

295 K€

Marge Globale Hors charges Exceptionnelles

763 K€

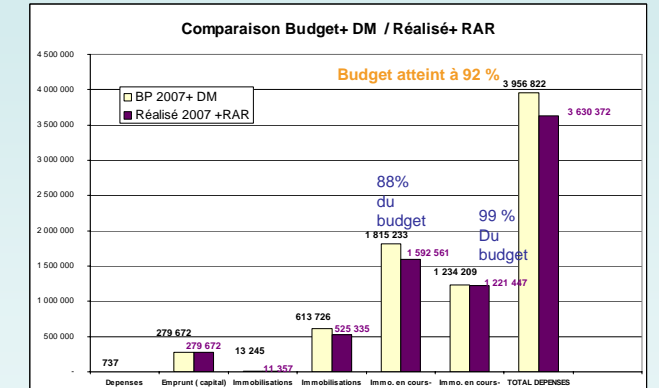


### Compte Administratif 2007

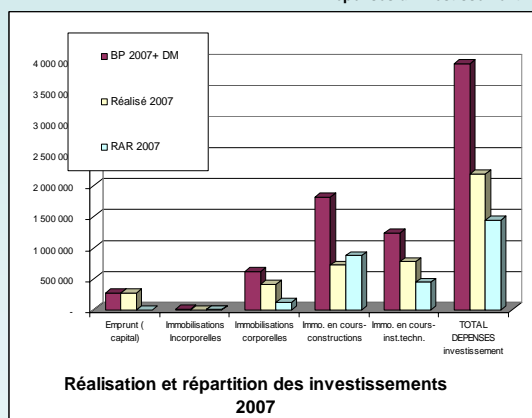
Compte Administratif 2007 Investissements

Dépenses d'investissement

Budget atteint à 92%



Dépenses d'investissement



Compte Administratif 2007 Bois le Roi 19

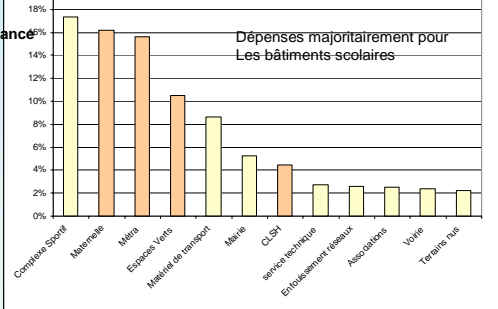
Dépenses d'investissement

400 K€ de dépenses d'entretien et d'amélioration du patrimoine

15 % des investissements

Poste sujet à croissance normes thermique

Répartition du réalisé (90%) 2007 sur Immobilisation corporelles



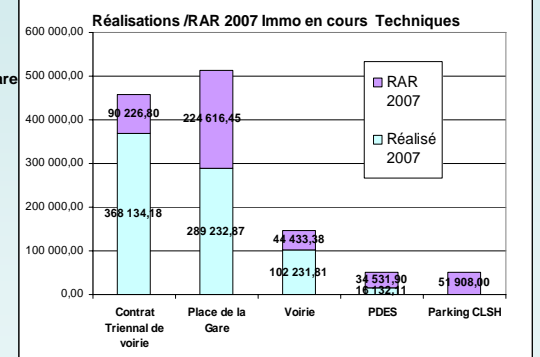
Compte Administratif 2007 Bois le Roi 20

Dépenses d'investissement

Voie 36 % des investissements ; 1221 K€

Opération

Place de la Gare



Compte Administratif 2007 Bois le Roi 22

Recettes d'investissement

Hors opérations ordre et reports

RECETTES	BP 2007 et DM	au 31/12/2007	RAR 2007
Provision pour litiges	209 473,69	209 473,69	
Dotations amortissement	174 495,00	174 495,00	
FCTVA	126 220,00	138 692,21	
TLE	45 000,00	59 796,00	
Total 16 - Emprunts	101 667,00	101 667,00	442 670,22
Total 13 - Subventions	1 468 788,33	684 376,63	1 000 516,61
	2 125 644,02	1 368 500,53	1 443 186,83

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 23

Recettes d'investissement

Subventions à 20% En réalisation Majoritaire sur RAR:

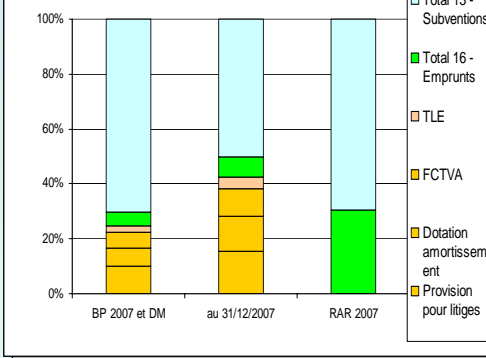
Versement après réalisations Emprunt CAF 106 K€

Recettes autofinancées

Majoritaires

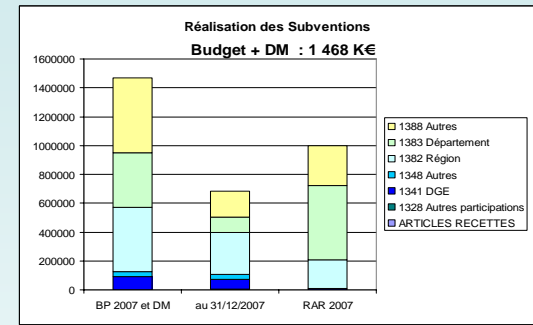
Si on inclut les reports

Répartition des ressources Investissement (BP et RAR 2007)



Compte Administratif 2007 Bois le Roi 24

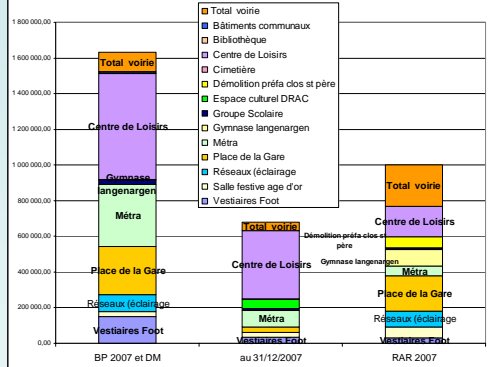
Recettes d'investissement



Compte Administratif 2007 Bois le Roi 25

Recettes d'investissement

Objet et montant des subventions 2007 ( Réalisé et RAR)



Compte Administratif 2007 Bois le Roi 26

SECTION de FONCTIONNEMENT

Le budget 2007 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 6 337 811,52 € qui se décompose de la manière suivante :

- Budget Primitif 5 100 300,00 €
- DM n° 1 1 080 403,10 €
- DM n° 2 157 108,42 €
- DM n° 3 0,00 €
- DM n° 4 0,00 €
- DM n° 5 0,00 €

Les chiffres du compte administratif 2007 sont les suivants :

DEPENSES	TOTAL REALISE	RECETTES	TOTAL REALISE
Total 01 - Charges à caractère général	1 431 886,57	Total 013 - Atténuation de charges	42 432,45
Total 012 - Charges de personnel	2 127 315,20	Total 70 - Vente de produits	251 837,72
Total 65 - Autres charges gestion courante	606 663,45	Total 73 - Impôts et taxes	3 735 261,49
Total 66 - Charges financières	81 099,04	Total 74 - Dotations, subventions	1 066 459,21
Total 67 - Charges exceptionnelles	260 187,77	Total 75 - Autres produits de gestion courante	54 527,86
6815 Dotations prévus pour risques	209 473,69	Total 76 - Produits financiers	668,90
6811 - Amortissements	174 495,00	Total 77 - Produits exceptionnels	34 998,31
<b>TOTAL</b>	<b>4 891 120,72</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 186 185,94</b>

RESULTAT de FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	- 4 891 120,72
RECETTES	5 186 185,94
<b>EXCEDENT</b>	<b>+ 295 065,22</b>

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 27

SECTION d'INVESTISSEMENT

Le budget 2007 été voté en équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 3 956 822 € qui se décompose de la manière suivante :

- Budget primitif 2 169 664,00 €
- DM n°1 1 897 751,19 €
- DM n°2 157 108,42 €
- DM n°3 0,00 €
- DM n°4 0,00 €
- DM n°5 -267 702,00 €

Les chiffres du compte administratif 2007 sont les suivants :

DEPENSES	TOTAL REALISE	RECETTES	TOTAL REALISE
Total 16 - Remboursement d'emprunts	279 671,55	Total 10 - Dotations	198 488,21
Total 20 - Immobilisations incorporelles	3 630,58	Total 13 - Subventions d'investissement	684 376,63
Total 21 - Immobilisations corporelles	407 225,91	15 111 - Provisions pour litige	209 473,69
Total 2313 - Immobilisations en cours Constr	720 926,07	Total 16 - Emprunts	101 667,00
Total 2315 - Immobilisations en cours Techn	775 730,97	Total 28 - Amortissement des immobilisations	174 495,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 187 185,08</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 368 500,53</b>

RESTES A REALISER 2007	
DEPENSES	- 1 443 186,83
RECETTES	+ 1 000 516,61
<b>TOTAL</b>	<b>- 442 670,22</b>

RESULTAT d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	- 2 187 185,08
RECETTES	+ 1 368 500,53
<b>DEFICIT</b>	<b>- 818 684,55</b>

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 28

Vote de l'affectation du résultat 2007

Constitution des reports

L'affectation des résultats de fonctionnement devra prendre en compte le solde de l'antériorité et de l'exécution de l'investissement :

Solde d'exécution 2007 : - 818 684,55 + 12,71 ( CDE )  
 Report du solde de clôture 2006 : + 520 841,75  
 Solde de RAR 2007 : - 442 670,22

Soit un total de - 740 500,31

D'où un Report en Recettes investissement 2008 Art 1068 Affectation du résultat

De ce même montant en positif +740 500,31

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 34

Le solde de fonctionnement est constitué du  
 Solde d'exécution 2007 + 295 065,22 + 1202,33 ( CDE )  
 Report de clôture 2006 + 1 074 566,1

Soit un total de 1 370 833,65

Sous déduction de l'affectation à L'investissement -740 500,31

Report en Fonctionnement 2008 + 630 333,34

Affecté en recettes fonctionnement 2008 art 002 - Excédent reporté

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 33

Compte de gestion Commune 2007

le compte de Gestion de l'exercice 2007 de la ville de Bois le Roi produit par Monsieur le Receveur municipal dont les résultats de clôture s'établissent comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES NETTES	1 368 500,53	5 186 185,94	6 554 686,47
DEPENSES NETTES	2 187 185,08	4 891 120,72	7 078 305,80
RESULTAT			
Excédent.....		(E) 295 065,22	
Déficit	(D) 818 684,55		523 619,33

en parfaite concordance avec les écritures retracées par le Compte Administratif.

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 30

Vote du Compte de gestion Commune

Compte Administratif 2007 Bois le Roi 31

• Vote de la Décision Modificative N° 1

Commune

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
61521 - Entretien espaces verts	70 000,00		20 000,00		90 000,00
61522 - Entretien de bâtiments	70 000,00		10 000,00		80 000,00
023 - Virement à section invest.	577 984,00		684 781,34		1 262 765,34
<b>TOTAL</b>			<b>714 781,34</b>		
<b>RECETTES</b>					
002 - Excédent reporté			630 333,34		630 333,34
7311 - Contributions directes		2 938 000,00		33 107,00	2 971 107,00
7411 - Dotation forfaitaire		712 000,00		-5 064,00	706 936,00
74121 - Dotation Solidarité Rurale		58 000,00		3 549,00	61 549,00
74127 - Dotation nationale péréquation		100 000,00		50 471,00	150 471,00
74833 - Alloc compens TP		3 000,00		1 897,00	4 897,00
74834 - Alloc compens TF		15 000,00		2 552,00	17 552,00
74835 - Alloc compens TH		30 000,00		-2 064,00	27 936,00
<b>TOTAL</b>			<b>714 781,34</b>		

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
RAR 2007					
S/Total			1 443 186,83		
<b>Nouveaux crédits</b>					
01 - Déficit investissement cumulé			297 830,00		297 830,00
2188 - Autres matériels			15 000,00		15 000,00
2184 - Mobilier	16 864,22		15 000,00		31 864,22
020 - Dépenses imprévues	150 000,00		-10 891,00		139 309,00
S/Total			317 139,00		
<b>TOTAL</b>			<b>1 760 325,92</b>		
<b>RECETTES</b>					
RAR 2007					
S/Total			1 000 516,61		
<b>Nouveaux crédits</b>					
1068 - Affectation du résultat			740 500,31		740 500,31
021 - Virement de la section fonct.		577 984,00	684 781,34		1 262 765,34
1641 - Emprunt		665 731,00	665 472,34		1 331 203,34
S/Total			759 809,31		
<b>TOTAL</b>			<b>1 760 325,92</b>		

Budget Service de l'Eau 2008 Décision modificative N°1

La DM1 a pour but de prendre en compte

- Les reports de l'antériorité

Affectation des résultats  
Reprise des Reste A Réaliser en investissement

- Prise en compte des modification de recettes et dépenses  
connues depuis le BP ( Sincérité du Budget)

-Impact sur

- les transferts Fonctionnement vers Investissement

- Le niveau utile de recours à l'emprunt

- Probable suppression du recours effectif en 2008

Vote du Compte Administratif de l'Eau

Budget Service de l'Eau 2008 Décision modificative N°1

Section d'exploitation

VOTE Décision Modificative 2008 N° 1

Du service de l'eau Bois le Roi

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
6226 - Honoraires	2 500,00		1 200,00		3 700,00
023 - Virement à secti	73 452,00		325 061,15		398 513,15
<b>TOTAL</b>			<b>326 261,15</b>		
<b>RECETTES</b>					
002 - Excédent reporté				326 261,15	326 261,15
<b>TOTAL</b>				<b>326 261,15</b>	

Budget Service de l'Eau 2008 Décision modificative N°1  
Section d'investissement

DESIGNATION	Pour mémoire BP 2008		DM N° 1		TOTAL BP + DM
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
RAR 2007					
2315 - Install. Mat et outillage technique			42 712,07		42 712,07
2762 - TVA			6 999,16		6 999,16
S/Total			49 711,23		
<b>Nouveaux crédits</b>					
001 - Déficit investissement cumulé			20 302,71		20 302,71
2315 - Travaux divers			176 373,15		176 373,15
S/Total			196 675,86		
<b>TOTAL des DEPENSES</b>			<b>246 387,09</b>		
<b>RECETTES</b>					
RAR 2007					
2315 - TVA				6 999,16	6 999,16
276 - Récupération TVA				6 999,16	6 999,16
S/Total				13 998,32	
<b>Nouveaux crédits</b>					
1068 - Affectation du résultat			56 015,62		56 015,62
021 - Virement de la section fonct.		73 452,00	325 061,15		398 513,15
1641 - Emprunt		148 688,00	148 688,00		297 376,00
S/Total			232 388,77		
<b>TOTAL</b>			<b>246 387,09</b>		

## II – Intervention de Monsieur BONY au sujet du compte administratif de la Commune :

Ce budget ressemble bien entendu aux précédents étant issu de la même logique.

Concernant le fonctionnement le sous déploiement de services aux habitants et la sous-traitance aux associations d'activité relevant du domaine municipal renvoie le paiement des prestations aux usagers plutôt qu'aux contribuables.

Dès lors il est compréhensible que par cette externalisation

- L'évolution des charges de perso se limite au GVT soit en moyenne **4.04% par an depuis le CA 2003**. Pas d'embauche car pas de projets pour les équipements
- Les charges de fonctionnement se limitent à une évolution de **1,9 % par an durant la même période 2003/2007**. Performance que ne peut justifier seul un quelconque contrôle de gestion au demeurant souhaitable mais bien une limitation du périmètre d'intervention municipal alors que s'ouvrent de nouveaux équipements.

La section de fonctionnement génère donc structurellement un excédent de fonctionnement appréciable permettant de consacrer un tant soit peu une partie des ressources autrement que pour accumuler une cagnotte visant à grossir l'autofinancement.

Rappelons pour mémoire qu'il est de l'ordre de 750 000 € de moyenne entre le CA 2003 et le CA 2006.

L'amointrissement de l'excédent de fonctionnement résulte de l'exceptionnelle présence d'une provision pour risque de 209 473 €

En l'absence de l'état réglementaire non joint sur les amortissements et les provisions nous souhaitons disposer d'un éclairage sur cette provision.

Les bacots paient donc plusieurs titres :

- En tant que citoyen d'une ville où les prestations municipales sont en deçà de la moyenne nationale
- En tant qu'habitant d'une ville où les prestations sont déléguées aux associations sans exigence de péréquation tarifaire
- En tant que contribuable pour générer du financement immédiat d'investissement destinés à durer 30 ans et plus.

C'est à dire de faire financer les équipements par le biais de l'impôt plutôt que par un recours plus large à l'emprunt c'est-à-dire par un financement « intergénérationnel ».

Pour l'anecdote :

- Encore une fois la municipalité a peur d'afficher les comparaisons avec les communes similaires (pas de mention des ratios obligatoires de la strate) c'est fâcheux car il illustre en effet la véracité de nos propos. Ils sont consultables sur la Toile sous l'adresse :
- Le compte de gestion est réduit à sa plus simple expression (économie de photocopie sans doute ?)
- La communauté de commune fait si peu l'objet de l'intérêt de la municipalité sortante qu'elle ne figure pas parmi les institutions d'EPCI (page 31). Nous ne doutons pas que cela change à l'avenir avec la nouvelle municipalité !!!!!!!!!!!
- Dans la page 17, la dotation pour provision fait l'objet d'une erreur d'imputation en raison de l'absence de virements de crédit pour ventiler la somme totale en sous comptes. Le total du chapitre 040 crédits annulés n'est ainsi ajusté qu'au prix d'une erreur d'addition (cf. total des

prélèvements troisième et sixième colonne : que faut-il en effet choisir 171 331,22 € ou 0 € dans le total disponible du chapitre « 040 opérations d'ordre entre section » ?

Nous profitons enfin de ce débat budgétaire pour relancer notre vif souhait de voir la commission financière se saisir sans tarder de l'étude relative aux abattements fiscaux et attendons votre réponse en ce sens.

662 000 € d'excédent de fonctionnement en moyenne de 2003 à 2007 sur un budget de 5 000 000 €  
1 148 000 € en moyenne de trésorerie sur les 2 dernières années avec un mini à 557 000 € et un maxi à 1 700 000 €

nous laissent une marge de manœuvre pour mener une autre politique sur Bois le roi. Voici quelques uns des objectifs que nous avons développés et chiffrés dans notre programme :

### **1. Elargir l'offre de logements sociaux:**

Quelles sont vos propositions en la matière?

### **2. Développer l'action sociale :**

- **étendre le quotient familial** à toutes les activités scolaires (classes scolaires) et périscolaires de la ville (transport, cantine, accueil pré et post scolaire, séjours d'été) ainsi qu'aux activités culturelles et sportives.
- **appliquer une grille tarifaire** aux bacots retraités, fondée sur les revenus disponibles,
- **élaborer une convention de partenariat** avec les associations afin qu'elles puissent également offrir une tarification fondée sur le quotient familial,

### **3. Favoriser l'épanouissement des jeunes bacots :**

- **créer un Relais Assistantes Maternelles (RAM)** avec une salle d'activités spécifiques (motrices, ludiques, éducatives) pour les enfants et les assistantes maternelles,
- **élargir les modes d'accueil pour la petite enfance** tout en favorisant les structures collectives : étude prospective à réaliser, Engager, également une étude prospective pour l'agrandissement de l'école maternelle.

### **4. Impulser, accompagner les projets des 12-18 ans (collégiens - lycéens) :**

- **définir un local** dédié aux 12-15 ans,
- **créer un poste d'animateur** BEPJS (Brevet d'Etat Promotion Jeunesse et Sports),
- **proposer des possibilités de séjours vacances** pour les 12-15 ans avec une politique tarifaire liée au quotient familial,
- **créer** une antenne "Point Information Jeunesse ",

### **5. Permettre l'accès de tous aux activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs :**

- **créer un poste de coordinateur culturel,**
- **créer un poste de documentaliste** dans la future médiathèque,

Nous précisons que les 3 créations de postes prévues ont été chiffrées à 150 000 €

**sans parler de la programmation de la réfection de la voirie et du plan de circulation que les bacots attendent toujours.**

**Madame DELPORTE comme vous pouvez le constater une autre politique est possible sans mettre en péril les finances locales.**